

Association Ker Nel
Chez Jérôme Labidurie
81, rue des plages
22560 Trébeurden

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 3 décembre 2012

Le 3 décembre 2012 à 12h15, les fondateurs de l'association Ker Nel se sont réunis en assemblée générale constitutive dans les locaux de l'ADIT, 4 rue Ampère à Lannion.

Sont Présents :

- Labidurie Jérôme - 81, rue des plages – Trébeurden
- Astier Jérôme - 5, allée des roses – Lannion
- Guillot Yvon – 1, rte de Pors Mabo – Trébeurden
- Menager Stéphane – 24b, rue Hingard Huellan – Lannion
- Lossouarn Yann – 2 impasse Garen Huellan – Ploubezre
- Sabardin Romain – 4, rue de l'Orgerie – Lantic
- Dinsenmeyer Isabelle – 8, rue Park Bras – Perros Guirec
- Bailleux Benoit – 9, rue des blés d'or – Lannion
- Rohou Denis, Croas diben – Rospez
- Huiban Yohann – 1, av JF Kennedy – Perros Guirec
- Richomme Morgan – 9, rue Charles Gounod – Lannion
- Bizouarn Auguste – 24, rue Joseph Savina – Lannion
- Bideau Claude – 36, rte du Groajou – Louannec
- Bernard Cédric – 3, rte de Rospez – Louannec
- Aubertin Laurent – 8b Stivel – Louannec
- Cubaynes Aurelie – 11, rue Tourex – Etables/mer
- Paimparay Théophile – 5 rue de la fontaine – Locquirec
- Guedon Nicolas – 3, res Kergomar – Lannion
- Blaisonneau David – Le Houa, rte de Lanvezeac – Caouennec
- Nobilet Gilmara – 21, rue du Gal de Gaulle – Tregastel
- Panato Fabrice – 3, Prat Ledan – Pluzunet

L'assemblée générale désigne *Yann Lossouarn* en qualité de président de séance et *Jérôme Labidurie* en qualité de secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des présents le projet de statuts de l'association.

Puis il rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du projet de constitution de l'association ;
- présentation du projet de statuts ;
- adoption des statuts ;
- désignation des premiers membres du conseil ;

Enfin, le président expose les motifs du projet de création de l'association et commente le projet de statuts.

Il ouvre la discussion. Un débat s'instaure entre les membres de l'assemblée.

Les débats portent sur :

- *Le nom final de l'association et ses noms d'usage.*
- *Les différentes catégories de membres et leur utilité respective.*
- *Les risques de prise de pouvoir au sein du CA et du bureau par une ou des entreprises. Cela mène l'assemblée à choisir un renouvellement par tiers du CA.*
- *Le nombre d'administrateurs dont le maximum est alors porté à 21 plus facile à diviser par 3.*
- *Le montant des cotisations pour les différentes catégories de personnes établies à 5€ pour les scolaires, étudiants et chômeurs, 10€ pour les salariés et un minimum de 50€ pour les entreprises.*

Après quoi, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les délibérations suivantes.

1^{ère} délibération : L'assemblée générale adopte les statuts dont le projet lui a été soumis. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : L'assemblée générale constitutive désigne en qualité de premiers membres du conseil

- Labidurie Jérôme, Ingénieur de nationalité Française domicilié 81, rue des plages – Trébeurden
- Guillot Yvon, Ingénieur de nationalité Française domicilié 1, rte de Pors Mabo – Trébeurden
- Menager Stephane, Ingénieur de nationalité Française domicilié 24b, rue Hingard Huellan – Lannion
- Lossouarn Yann, Ergonome de nationalité Française domicilié 2, imp. Garen Huellan – Ploubezre
- Huiban Yohann, Ingénieur de nationalité Française domicilié 1, av JF Kennedy – Perros Guirec
- Richomme Morgan, Ingénieur de nationalité Française 9, rue Charles Gounod – Lannion
- Bernard Cédric, Ingénieur de nationalité Française 3, rte de Rospez – Louannec
- Aubertin Laurent, Ingénieur de nationalité Française domicilié 8b Stivel – Louannec
- Paimparay Théophile, Ingénieur de nationalité Française domicilié 5 rue de la fontaine – Locquirec
- Guedon Nicolas, Ingénieur de nationalité Française domicilié 3, res Kergomar – Lannion
- Blaisonneau David, Ingénieur de nationalité Française domicilié Le Houa, rte de Lanvezeac – Caouennec

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

3^{ème} délibération : Puis le CA se réunit pour élire parmi ses membres le bureau de l'association. Sont élus :

- Président : Lossouarn Yann
- Vice-Président : Paimparay Théophile
- Trésorier : Bernard Cédric
- Trésorier adjoint : Aubertin Laurent
- Secrétaire : Labidurie Jérôme
- Secrétaire adjoint : Blaisonneau David